

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **Maîtrise des ambiances**
ENSA de Grenoble, Maître assistant associé à mi-temps
Groupe de discipline : **Sciences et techniques pour l'architecture**
Discipline : **Construction Ingénierie et maîtrise des ambiances**
Catégorie : **Théorie et pratique**

Catégorie statutaire : **A**
Corps : **Maître assistant associé des ENSA (MAA)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur - Recherche**

Emploi(s) Type : **Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B**
et Enseignant praticien du supérieur DCAO - RCH03A

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
Ecole nationale supérieure d'architecture de : GRENOBLE
Adresse : 60 avenue de Constantine, CS 12636, 38036 Grenoble cedex 02

Missions et activités principales :

Groupe de disciplines : Sciences et techniques pour l'architecture
Discipline : Construction Ingénierie et maîtrise des ambiances

Charges pédagogiques :

Il est attendu de l'enseignant(e) recruté(e) d'aider les étudiants à mettre en pratique la maîtrise des ambiances (climats, énergie, confort thermique, fluides, acoustique, éclairage artificiel et naturel) dans le projet architectural et urbain. Dans le cadre du nouveau programme pédagogique, ce poste vise à renforcer l'interface entre connaissances et projet. Il s'agira essentiellement de faire le lien entre contenus théoriques dispensés et leurs conséquences en matière de conception, en étroite collaboration avec les enseignants en poste à l'ENSAG chargés de ces contenus. Cet enseignement de nature technique est aussi interdisciplinaire en reliant les exigences environnementales et les évolutions urbaines, comme les techniques et matériaux contemporains de construction et les pratiques et usages de l'espace. Les différentes dimensions et champs de connaissance propres à chacune des sous thématique (chaleur, lumière, son, fluide) seront prises en compte. Cela demande de la part du candidat retenu une forte capacité à traduire les exigences qualitatives et quantitatives par des exemples concrets et des méthodes de travail innovantes.

Modes pédagogiques :

Les enseignements pris en charge sur ce poste seront placés sous la responsabilité de l'enseignant principal et en concertation avec ses collègues de l'unité d'enseignement. Les interventions se feront en intégrant des équipes pédagogiques pluridisciplinaires, favorisant la synthèse par le projet, l'expérimentation, et suivant les focus de chaque semestre de licence et plus particulièrement sur le semestre portant le focus sur les ambiances (SEMESTRE 4).

Cycle Licence,

D'une manière générale il s'agira pour l'enseignant(e) d'intervenir en licence en lien à chaque unité d'enseignement reliant les compétences décrites ci dessus au fur et à mesure de l'avancement au cours des semestres (S1 à S6). Des cours magistraux et travaux dirigés sont à assurer avec l'ensemble des promotions en lien avec l'atelier de projet ou non. Ils seront plutôt centrés sur l'échelle de l'édifice dans son contexte.

Sur l'ensemble du cycle elle (il) pourra intégrer des équipes pédagogiques dans le cadre de semaines intensives (dédiées à la représentation ou à l'expérimentation) ; dans le cadre de « temps médians » pluridisciplinaires ; à l'intérieur des différentes Unités d'Enseignement pour favoriser la transdisciplinarité.

Évaluation des enseignements :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants. Tout enseignant de l'école est tenu de respecter cette procédure et d'en faire un outil permettant d'améliorer le contenu et l'organisation des enseignements dispensés à l'École.

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- la participation aux réflexions spécifiques au champ STA/ CIMA au sein de l'établissement
- l'encadrement des mémoires et des stages
- l'encadrement des stages et la participation à l'encadrement des Projets de Fin d'Études (PFE)
- la participation aux jurys de fin de cycle
- l'implication dans les instances et commissions de l'école

Compétences principales mises en œuvre :**Compétences techniques :****Titres ou diplômes requis :**

Architecte, titulaire d'un doctorat

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :

La personne recrutée devra avoir une expérience d'enseignement et être en mesure de proposer des méthodes de travail dans le domaine des sciences et techniques de maîtrise des ambiances.

Savoir-faire

Maîtriser les compétences présentées dans la rubrique précédente et avoir la capacité de les transmettre aux étudiants sous des formes pédagogiques variées (cours, expérimentations, td, séminaires, aide à l'écriture, innovations..).

Savoir-être (compétences comportementales)

Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets.

Savoir s'intégrer dans une équipe pédagogique aux compétences complémentaires et collaborer en bonne intelligence avec l'ensemble des disciplines.

Etre motivé pour s'investir dans la vie de l'établissement (implication dans les instances, les projets innovants, etc.) et dans un laboratoire de recherche.

Environnement professionnel :**Présentation générale de l'école :**

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants chercheurs confirmés, l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble offre aux étudiants un enseignement à la fois professionnel et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation, avec le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversification des modes d'exercices. L'objectif pédagogique de l'école est de former des généralistes à la fois autonomes dans leurs pratiques et responsables devant la société. La question des ambiances prend toute sa place dans le cadre de cet objectif général.

L'École propose une formation supérieure conduisant en cinq ans au diplôme d'architecte ainsi qu'une formation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMO-NP).

Elle délivre un diplôme propre (DPEA) dans le domaine du design et un Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement (DSA) en Architecture de Terre. Elle participe au master « Sciences du territoire » avec l'Institut de Géographie Alpine (Université Joseph Fourier) et l'Institut d'Urbanisme de Grenoble (Université Pierre Mendès France).

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'école de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale ou internationale. Elle accueille quatre formations de recherche habilitées par le Bureau de la recherche architecturale et urbaine dont trois laboratoires et une équipe qui sont membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble.

L'ENSAG accueille quatre formations de recherche habilitées par le Bureau de la recherche architecturale et urbaine dont trois laboratoires et une équipe qui sont membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Grenoble Alpes.

- l'unité de recherche Architecture Environnement et Cultures Constructives, regroupant les laboratoires CRAterre et Cultures Constructives

- le laboratoire Cresson, unité mixte de recherche CNRS avec le laboratoire Crenau de Nantes et l'école centrale de

Nantes, laboratoire ayant porté la notion d'ambiance de manière centrale dans ses recherches et valorisations internationales,

- le laboratoire les Métiers de l'histoire de l'architecture, édifices-villes-territoires

- l'équipe Architecture, Paysages, Montagne

L'ENSAG, et plus particulièrement le laboratoire AE&CC, porte un LABEX en propre, et est engagée dans l'IDEFI Amaco (Atelier matière à construire).

Elle est membre associé renforcé de la ComUE Grenoble Alpes, et partenaire de l'Idex grenoblois.

Enfin l'École affirme son engagement en faveur du développement durable, non seulement en favorisant la prise en compte de cet enjeu dans tous les enseignements, mais aussi en tant qu'établissement s'inscrivant dans une logique de développement durable.

Place et poids de la discipline dans l'école :

Le domaine des sciences et techniques pour l'architecture –maîtrise des ambiances- est présent à l'école de Grenoble, à la fois en tronc commun pour tous les étudiants en 1er cycle, et sous forme optionnelle en 2ème cycle. Il est en outre porté par le laboratoire de recherche CRESSON et l'UMR CNRS 1563. L'enseignement en 1er cycle a pour objectif l'apprentissage des savoirs fondamentaux et des techniques étroitement appliqués au domaine de l'architecture.

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité de la Directrice

Liaisons fonctionnelles : Avec l'ensemble de la communauté enseignante, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des collectivités

Perspectives d'évolution : Selon filière et corps d'appartenance

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Nature et durée des contrats :

- Contrat d'agent contractuel du ministère de la Culture
- Ce contrat est prévu pour un an (1er septembre 2017 au 31 août 2018) renouvelable le cas échéant
- Base de la rémunération brute mensuelle : 1098 €.

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

Expérience d'enseignement et de recherche dans le champ

Capacité d'approche pluridisciplinaire

Capacité de formation aux outils numériques

Qui contacter ?

Informations : Informations sur le poste auprès de : Mme Marie Wozniak. Directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble : marie.wozniak@grenoble.archi.fr

Envois des candidatures :

Réception des candidatures avant le 22 juin 2017 minuit :

Mme La Directrice de l'ENSA de Grenoble

Adresse : 60 avenue de Constantine BP 2636 38036 Grenoble cedex 2

Par courrier et mail marie.wozniak@grenoble.archi.fr et copie à christian.rosique@grenoble.archi.fr

Sélection des candidatures du 23 au 26 juin

Audition des candidats sélectionnés les 27 et 28 juin

Validation au CA du 29 juin (**date sous réserve**)

Dossier de candidature :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Lettre de motivation.
- Une note pédagogique relative à la spécificité de votre enseignement à l'école d'architecture de Grenoble (2 pages maximum).
- CV faisant ressortir ses expériences professionnelles d'architecte ou d'archéologue, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- Copie des diplômes et attestation d'activité principale.